

BUREAU VERITAS

CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

définie par le Secrétariat Général à l'Aviation Civile

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. Le non respect des consignes de navigabilité entraîne la suspension de la validité du Certificat de Navigabilité (voir arrêté sur les conditions de navigabilité des aéronefs civils).

- GARDAN GY.80 (tous modèles) -

TRANSFORMATION DU DEFLECTEUR DE FUT DE CYLINDRE AVANT GAUCHE

(Appareils n^os 12 à 31 inclus, sauf 22, 25, 26 & 30)

Pour permettre de rectifier une erreur de fabrication, le déflecteur de fût de cylindre avant gauche des appareils ci-dessus doit être déposé et ramené aux cotes standard, suivant :

SUD SERVICE N^o 7 du 10.2.64

A effectuer dès que possible et en tout cas avant le 1.5.1964.

Date : 9.3.64

Matériel : GARDAN GY.80 (tous modèles)

Référence : 64-6-3